

CACES® PONT R 484		
PRE REQUIS	PUBLIC	OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> - Posséder les aptitudes médicales requises - Maîtrise de la langue française - Etre âgé de 18 ans minimum 	Toute personne amenée à utiliser des ponts roulants et portiques avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine	Être capable de conduire en sécurité les Ponts roulants et portiques selon les préconisations de la recommandation R484 de la CNAM

CONTENU DE L’ACTION DE FORMATION	
THEORIE	PRATIQUE
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissances générales ▪ Technologie des ponts roulants et portiques ▪ Les principaux types de ponts roulants et portiques –catégories de CACES® ▪ Notions élémentaires de physique ▪ Capacité des ponts roulants et portiques ▪ Risques liés à l’utilisation des ponts roulants et portiques ▪ Exploitation des ponts roulants et portiques ▪ Accessoires de levage et règles d’élingage ▪ Vérifications d’usage des ponts roulants et portiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise de poste et vérification ▪ Conduite et manœuvres ▪ Fin de poste –Opérations d’entretien quotidien –Maintenance ▪ Conduite depuis le sol au moyen d’une télécommande (en option) <p style="text-align: center;">Port des EPI est obligatoire</p>

LIEU	EVALUATION DES CONNAISSANCES	VALIDATION	EFFECTIF
<ul style="list-style-type: none"> - Au centre de formation - En entreprise sous condition stipulé dans une convention de mise à disposition 	<p><u>Théorie :</u> Reprise des thèmes abordés pendant la formation théorique.</p> <p><u>Pratique :</u> adéquation avec le pont envisagé.</p> <p>Pour que le CACES® lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques</p>	Certificat d’Aptitude à la Conduite en Sécurité conforme à la recommandation CACES® R484 de la CARSAT : validité 5 ans	Effectifs variables dans la mesure de 6 UT pratiques possible par jours

DUREE

De 1 à 3 jours (7h de formation par jour, soit entre 7h et 21h au total)
 Une unité de test (UT) représente 1 heure +/- 10 minutes.

EPREUVE THEORIQUES	EPREUVES PRATIQUES		
TOUTES CATEGORIES	CAT.1	CAT.2	OPTION COMMANDE AU SOL
1 UT	0.75 UT	0.75 UT	0.5 UT

PEDAGOGIE

AFN est certifié Organisme Testeur CACES® par SGS pour délivrer à compter du 01/01/2020 : CACES® R.484 catégorie 1 et 2 (avec ou sans option)

La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié. Elle est réalisée à l’aide de support formateur et support stagiaire. Les exercices pratiques sont réalisés avec des chariots automoteurs.

Pour le stage en entreprise :

La **partie théorique** se déroule dans une salle de formation équipée et adaptée

La **partie pratique** est réalisée à l’aide de matériels disponible sur notre site certifié et conforme à la réalisation des épreuves pratiques des CACES® R484